

VENTILATION DES COUPONS

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Quest for Growth a décidé de distribuer pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 un dividende de 19.045.714,27 €. Ceci correspond à un dividende brut pour les actions ordinaires de 1,02 € par action. Après la retenue d'un précompte mobilier sur la partie du dividende qui ne provient pas de plus-values réalisées sur actions, le dividende net s'élève à 1,00 € par action.

Le paiement des dividendes sera effectué sur présentation du coupon n° 15 pour les actions au porteur et par virement pour les actions nominatives. Les dividendes seront payables à partir du 21 avril 2022.

Les actions coteront ex-coupon à partir du 5 avril 2022.

Le dividende se compose comme suit :

Par origine:	Plus-values : Revenus définitivement taxés :	0,9582 €
	Dividendes : Revenus définitivement taxés :	0,0567 €
	Autres revenus :	0,0030 €
	Total :	1,0719 €
Précompte mobilier:	Exonéré (art. 106 §9 A.R. CIR) :	0,9582 €
	Soumis :	0,0597 €
	Précompte mobilier :	- 0,0179 €
	Total :	1,0000 €

QUEST FOR GROWTH SA

*Pricaf, Organisme de Placement
Collectif Alternatif Public (OPCA)
capital fixe de droit belge*

Lei 19 boîte 3 - B-3000 Louvain
+32 (0) 16 28 41 00
quest@questforgrowth.com
www.questforgrowth.com

